



Conseil économique et social

Distr. générale
19 avril 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence régionale de haut niveau sur la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014

Genève, 1^{er} et 2 juillet 2013

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la Conférence régionale de la CEE sur la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014^{1,2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève (Suisse), le lundi 1^{er} juillet 2013, à 9 h 30

I. Introduction

1. La résolution 65/234 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la suite donnée à la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 a demandé au Fonds des Nations Unies pour la population d'entreprendre, en consultation avec les États Membres et en coopération avec les commissions régionales et autres organismes compétents, l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action décidé par la Conférence internationale sur la population et le développement (ICPD) qui s'est tenue au Caire en 1994. Pour donner suite à cette résolution, la Commission économique pour l'Europe (CEE) des Nations Unies et le FNUAP organiseront une conférence régionale conjointe de haut niveau sur le thème «Enabling Choices: Population Priorities for the 21st Century». La Conférence marquera la fin de l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de l'ICPD dans la région de la CEE et indiquera des priorités pour l'avenir. Le rapport régional, fondé sur les résultats d'une enquête menée en 2012, sera présenté à la Conférence et servira de base aux débats.

¹ Tous les délégués sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur la page de la Conférence régionale de haut niveau du site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (<http://www.unece.org/icpd-2014/unece-regional-conference.html>) et de l'envoyer au secrétariat du Groupe de la population au plus tard deux semaines avant la réunion, soit par télécopie au +41 22 917 0040 soit par courrier électronique à pau@unece.org. Le jour de la réunion, les membres des délégations sont priés de retirer leur badge auprès du Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé au portail de Pregny (14, avenue de la Paix). Un plan est disponible sur le site Web de la CEE (http://www.unece.org/meetings/UN_Map.pdf).

² Le présent document a été soumis après la date limite fixée pour la documentation officielle en raison de la tenue de consultations.

II. Ordre du jour provisoire

- A. Session plénière de haut niveau
 - 1. Ouverture officielle de la Conférence.
 - 2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour.
 - 3. Discours liminaire.
 - 4. Allocution du représentant de la jeunesse.
 - 5. Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action de l'ICPD dans la région de la CEE et bref rapport sur les résultats de l'enquête mondiale sur l'ICPD au-delà de 2014.
- B. Sessions thématiques
 - 6. Dynamique démographique et développement durable.
 - 7. Familles, santé sexuelle et procréative au cours de la vie.
 - 8. Inégalités, intégration sociale et droits.
- C. Réunion-débat sur le thème «Partenariats et coopération internationale»
- D. Clôture de la session plénière de la Conférence

III. Annotations

A. Session plénière de haut niveau

1. Ouverture officielle de la Conférence

- 2. Le Secrétaire exécutif de la CEE et le Directeur exécutif adjoint du FNUAP prononceront les déclarations d'ouverture.

2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour

Documentation: Ordre du jour provisoire annoté de la Conférence régionale (ECE/AC.27/2013/1).

- 3. La Conférence élira un Président et un ou plusieurs Vice-Présidents et désignera un Rapporteur.
- 4. Le Président élu prononcera une allocution d'ouverture et demandera à la Conférence d'adopter l'ordre du jour sur la base de l'ordre du jour provisoire.
- 5. La Conférence adoptera l'ordre du jour.

3. Discours liminaire

- 6. L'ancien Président de la Finlande, S. E. Tarja Halonen, prononcera un discours liminaire.

4. Allocution du représentant de la jeunesse

- 7. Le représentant de la jeunesse prononcera une allocution sur le thème «Vision de la jeunesse et priorités du développement pour la région».

5. Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action de l'ICPD dans la région de la CEE et bref rapport sur les résultats de l'enquête globale sur l'ICPD au-delà de 2014

Documentation: Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action de l'ICPD dans la région de la CEE: résumé analytique (ECE/AC.27/2013/3).

8. Le secrétariat présentera le rapport régional sur la mise en œuvre du Programme d'action de l'ICPD. Il résumera les conclusions du rapport et soulignera les problèmes persistants et les questions émergentes concernant la population et le développement durable dans la région de la CEE.

9. Le Directeur de l'Office régional du FNUAP pour l'Europe orientale et l'Asie centrale présentera un exposé sur les difficultés et les progrès de la mise en œuvre du programme de l'ICPD dans les pays de la région.

10. Le représentant du FNUAP auprès du secrétariat de l'ICPD au-delà de 2014 exposera à la Conférence les résultats de l'enquête mondiale menée conjointement avec cinq commissions régionales en 2012.

11. À la suite de ces exposés, les États membres seront invités à faire des déclarations et à procéder à un débat général.

B. Sessions thématiques

12. Les sessions thématiques seront dirigées par le Président et les Vice-Présidents de la Conférence. Après chaque session, le Rapporteur de la Conférence fournira un bref résumé des discussions. Un orateur principal invité et deux intervenants, représentant alternativement les milieux universitaires, le secteur public et la société civile, lanceront les débats de chaque session thématique en présentant les questions essentielles relatives à l'ICPD d'un point de vue général et prospectif.

13. Cette introduction sera suivie par les déclarations et les observations des États membres, des chercheurs, des représentants d'ONG et d'autres participants. Les interventions seront limitées à cinq minutes chacune. Le secrétariat prendra les inscriptions des États membres pour des interventions en mai 2013 lorsque le projet de rapport régional sur la mise en œuvre du Programme d'action de l'ICPD sera envoyé pour consultation par voie électronique.

14. Dans les domaines définis pour la session thématique, les délégués souhaiteront peut-être envisager de mentionner dans leur déclaration les principales réalisations et les obstacles rencontrés concernant la mise en œuvre du Programme d'action de l'ICPD au cours des cinq à dix dernières années, ainsi que les priorités nationales et les projets envisagés par leur pays.

15. Dans une brève allocution terminale, le Rapporteur résumera les principaux points soulevés par l'orateur principal et les intervenants ainsi que par les participants qui se seront exprimés.

6. Dynamique démographique et développement durable

16. La première session thématique sera consacrée aux relations entre l'évolution démographique, la croissance économique bénéfique pour tous et le développement durable. Les sujets abordés seront les suivants: changements de la structure des âges de la population de la région et les répercussions socioéconomiques de ces changements; inégalité de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'amélioration de l'état de santé par pays, par sexe, par niveau d'éducation et autres caractéristiques; effets des migrations internationales. En reconnaissant qu'investir dans le capital humain est un facteur de développement durable, la session examinera surtout les moyens d'établir à l'avenir un équilibre harmonieux entre le développement social, économique et environnemental axé sur les principes des droits de l'homme et de l'égalité.

7. Familles, santé sexuelle et procréative au cours de la vie

17. La deuxième session thématique examinera des sujets liés à la santé sexuelle et procréative et au droit à la reproduction dans le cadre de l'allongement de la durée de vie ainsi que des questions relatives à la constitution de la famille. Les débats devraient mettre en lumière les problèmes persistants et les questions émergentes qui sont au centre du Programme d'action de l'ICPD en traitant les points suivants: diversité des formes familiales et appui socioéconomique destiné à la famille, à sa santé et à son bien-être; réponses politiques et mécanismes financiers visant à réduire les inégalités dans le domaine de la santé sexuelle et procréative; services adaptés aux jeunes et accès à l'information sur la santé sexuelle et procréative; approches durables et intégrées de la prévention des infections à VIH (virus de l'immunodéficience humaine) et des infections sexuellement transmissibles; égalité entre les sexes et solidarité entre les générations.

8. Inégalités, intégration sociale et droits

18. La troisième session thématique devrait concerner l'inégalité et les groupes démographiques vulnérables ainsi que les facteurs qui contribuent à la formation ou à la réduction de ces inégalités. Ces questions seront abordées par rapport à l'évolution et à la croissance démographiques, à la santé sexuelle et procréative et à l'égalité entre les sexes ainsi qu'à l'autonomisation des femmes. Il sera question également de l'aggravation des inégalités et des effets durables de la crise économique récente et des mesures d'austérité fiscale introduites dans de nombreux pays de la CEE. Une attention particulière sera accordée aux politiques et aux mécanismes qui favorisent l'intégration sociale, ainsi qu'à l'importance de l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.

C. Réunion-débat sur le thème «Partenariats et coopération internationale»

19. Participeront au débat des fonctionnaires de haut niveau et des représentants du Forum parlementaire européen et de la société civile. Un Rapporteur sera désigné.

20. Après la présentation des intervenants par l'animateur, un orateur principal s'adressera à la Conférence suivi d'autres participants qui interviendront dans la limite de dix minutes chacun. Enfin, les représentants des délégations seront invités à se joindre au débat. Le Rapporteur résumera les principaux points soulevés par l'orateur principal et par les intervenants dans une brève déclaration finale.

21. Axée sur la complexité de l'architecture de la coopération en faveur du développement à mettre en place au XXI^e siècle dans le domaine de la population et du développement, la réunion-débat devrait porter sur le renouvellement des engagements et les nouveaux donateurs de la région de la CEE pour financer le Programme d'action de l'ICPD; elle abordera aussi la question du financement interne de la promotion de l'ICPD au-delà de 2014.

D. Clôture de la session plénière de la Conférence

Documentation: Résumé du Président (*projet de document ECE/AC.27/2013/4*).

22. Le Président de la Conférence rendra compte brièvement des résultats de celle-ci et les communiquera sous forme d'un résumé du Président.

IV. Calendrier provisoire

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Lundi 1^{er} juillet 2013	Segment de haut niveau
09 h 30-10 h 00	Point 1: Ouverture de la réunion par les allocutions officielles
10 h 00-10 h 10	Point 2: Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour
10 h 10-10 h 40	Point 3: Discours liminaire
10 h 40-11 h 00	Point 4: Allocution du représentant de la jeunesse
11 h 00-11 h 45	Point 5: Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action de l'ICPD dans la région de la CEE et bref rapport sur les résultats de l'enquête mondiale sur l'ICPD au-delà de 2014
11 h 45-12 h 30	Débat: observations formulées par les États membres, les experts, la société civile
12 h 30-14 h 30	Pause déjeuner
	Point 6: Première session thématique «Dynamique démographique et développement durable»
14 h 30-15 h 00	Exposé liminaire
15 h 00-15 h 30	Deux allocutions d'intervenants
15 h 30-16 h 00	Pause café
16 h 00-17 h 20	Débat: observations formulées par les États membres, les experts, la société civile
17 h 20-17 h 30	Résumé du Rapporteur
17 h 30	Clôture de la première journée
Mardi 2 juillet 2013	Point 7: Deuxième session thématique «Familles, santé sexuelle et procréative au cours de la vie»
09 h 30-10 h 00	Exposé liminaire
10 h 00-10 h 30	Deux allocutions d'intervenants
10 h 30-11 h 40	Débat: observations formulées par les États membres, les experts, la société civile
11 h 40-11 h 50	Résumé du Rapporteur
	Point 8: Troisième session thématique «Inégalités, intégration sociale et droits»

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
11 h 50-12 h 20	Exposé liminaire
12 h 20-14 h 30	Pause déjeuner/Réunion-débat Déjeuner/Réunion-débat: partenariats et coopération internationale
13 h 00-13 h 25	Allocution liminaire
13 h 25-13 h 55	Débat par les participants
13 h 55-14 h 20	Débat et observations formulées par le public
14 h 20-14 h 30	Résumé du Rapporteur Point 8: Troisième session thématique «Inégalités, intégration sociale et droits» (suite)
14 h 40-15 h 00	Deux allocutions d'intervenants
15 h 00-16 h 10	Débat: observations formulées par les États membres, les experts, la société civile
16 h 10-16 h 20	Résumé du Rapporteur
16 h 20-16 h 50	Pause café Clôture de la session plénière
16 h 50-17 h 20	Résumé du Président
17 h 20-17 h 30	Observations finales
17 h 30	Clôture de la Conférence
